



Métropole
du Grand Paris



apur

LA NUIT
de la
SOLIDARITÉ

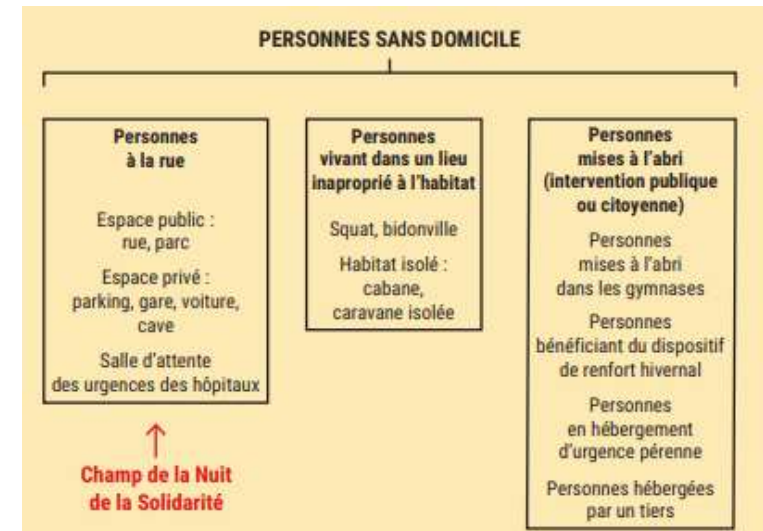
#UneNuitQuiCompte

**Premiers résultats Nuit de la Solidarité
du 20 janvier 2022**

5^{ème} édition à Paris et 1^{ère} expérimentation dans la Métropole du Grand Paris

La Nuit de la Solidarité, au cœur des politiques sociales pour les plus démunies

- **La Nuit de la Solidarité est une opération de décompte de nuit des personnes en situation de rue :**
 - Elle consiste à établir une « photographie », à un instant donné, du nombre de personnes en situation de rue, sur un territoire bien délimité ; il ne s'agit pas d'une maraude à grande échelle
 - Elle a pour objectif de mieux connaître les profils de ces personnes ainsi que leurs besoins
 - Elle permet aux acteurs des champs du social d'adapter leurs actions
- **A Paris, une Nuit de la Solidarité a lieu chaque année depuis 2018**
 - La même méthode est reconduite d'année en année pour permettre de comparer les résultats dans le temps
 - Le projet mobilise un nombre important d'acteurs : la Ville, ses partenaires institutionnels et associatifs, et des Parisiennes et Parisiens volontaires



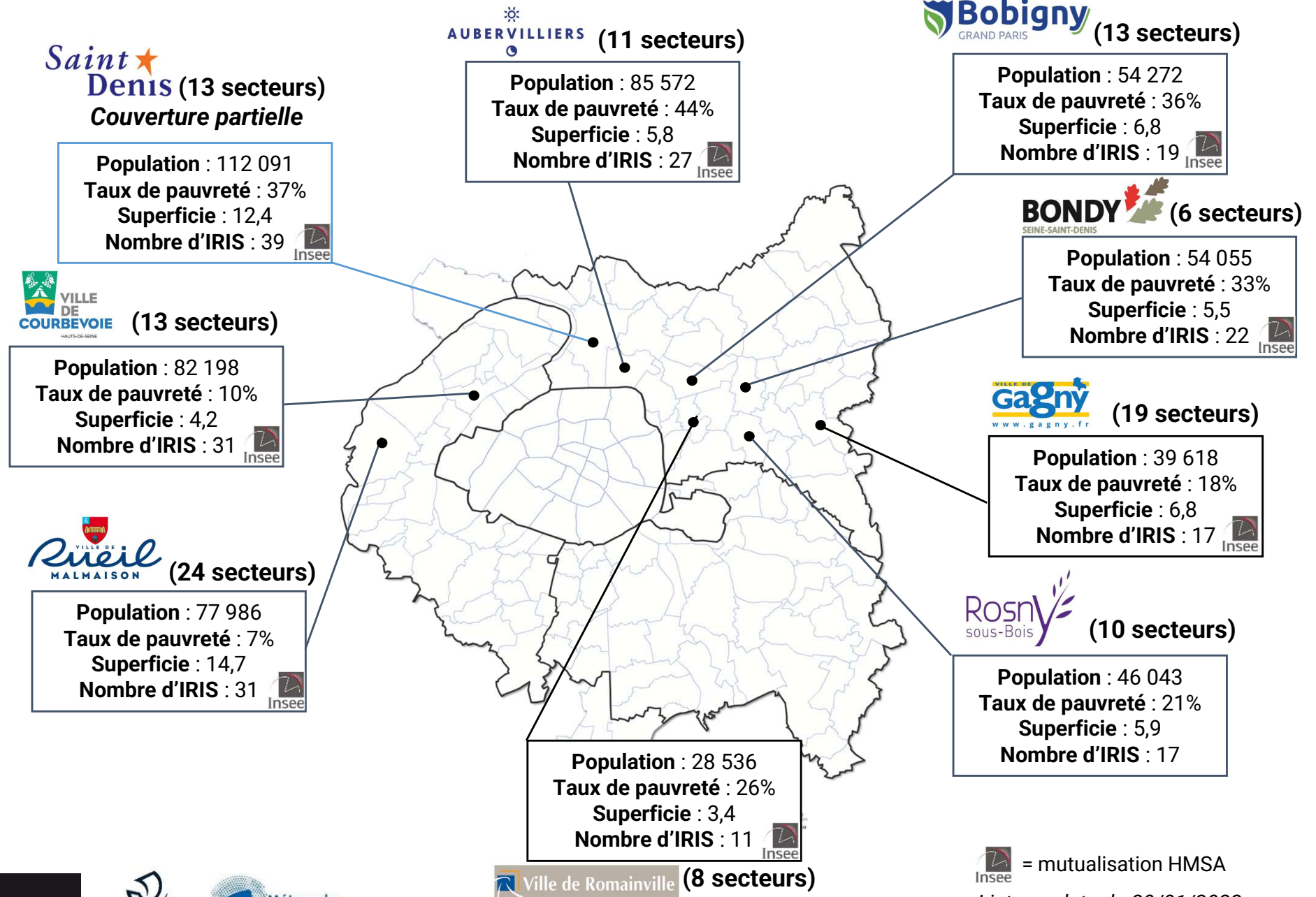
5^{ème} édition de la Nuit de la Solidarité à Paris, 1^{ère} expérimentation métropolitaine et mutualisation avec l'Insee


- **Dans la nuit du 20 au 21 janvier 2022, la 5^{ème} édition a reconduit la méthode des opérations précédentes, ayant lieu dans un contexte de crise sanitaire, dans le strict respect des gestes-barrières et des recommandations sanitaires**
 - Ce contexte a eu des incidences sur la façon dont a été construite la Nuit (formations en distanciel, rôle accru des responsables d'équipe,...)
 - Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) assure la mise en œuvre opérationnelle de la Nuit
- **En parallèle, une dizaine de communes volontaires a participé à la première édition de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine, coordonnée et soutenue par la Métropole du Grand Paris**
 - La méthode s'est appuyée sur l'expérience parisienne, qui a apporté son concours aux communes volontaires dans la préparation du décompte et a mis à disposition l'ensemble des outils qui ont été utilisés
 - Des ajustements opérationnels ont été réalisés selon les territoires (certains décomptes en voiture ; couverture partielle de Saint-Denis)
 - L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) a accompagné les communes d'un point de vue méthodologique et exploite les résultats de la Nuit à Paris et à l'échelle métropolitaine
- **L'opération de décompte a été mutualisée à Paris et dans 8 communes avec la collecte « Habitation Mobile et sans-abri » du recensement général de la population effectué par l'INSEE tous les cinq ans**
 - Des enjeux forts : harmonisation des méthodologies, mutualisation des moyens déployés, rapprochement des décomptes réalisés
 - Des responsables d'équipe nommés agents recenseurs par arrêté municipal

La Nuit de la Solidarité Métropolitaine du 20 janvier 2022

- Près de 550 participant·es à l'opération de décompte, volontaires comme professionnel·les, et près de 50 associations partenaires de l'opération
- **Lieux de décompte**
 - **9 communes volontaires** : Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Courbevoie, Gagny, Rosny-sous-Bois, Romainville, Rueil-Malmaison, Saint-Denis
 - 117 secteurs cartographiés par l'Apur pour définir les zones couvertes par chacune des équipes
 - Une couverture partielle de la commune de Saint-Denis pour cette expérimentation
 - **8 stations de métro et RER couvertes par la RATP**
 - **9 gares SNCF** couvertes par les bénévoles dans le cadre d'un partenariat avec le réseau SNCF/Transilien
 - **Des partenariats locaux** :
 - De nombreuses associations mobilisées
 - Dans le secteur de la Défense : un partenariat entre la MGP, la Ville de Courbevoie et l'établissement public Paris la Défense
 - Forêt de Rueil-Malmaison couverte par les équipes de la police municipale
 - **Décompte dans 2 hôpitaux de l'APHP** : Hôpital Avicennes à Bobigny, Hôpital Jean Verdier à Bondy
 - **Plusieurs adresses de bailleurs sociaux** : OPH d'Aubervilliers, OPH de Bobigny
- La Ville de Saint-Ouen s'est également engagée plus tardivement dans la démarche, pour tenter une première expérimentation sur son territoire

9 communes volontaires dans la Métropole (hors Paris), avec l'appui de l'Apur



 = mutualisation HMSA

Liste en date du 20/01/2022

Sources : INSEE - RP 2018

Premiers résultats de l'opération à l'échelle métropolitaine

- Le premier dépouillement des résultats établit un total **487 personnes** sans solution d'hébergement rencontrées lors de la Nuit du 20-21 janvier 2022, dont **240 personnes** dans un campement familles sur un terrain privé à Bobigny

17
femmes (8%)

193
hommes (92%)

277
Genre indéterminé ou
non renseigné

179
personnes
seules

296
personnes en
groupes de 5
personnes ou +

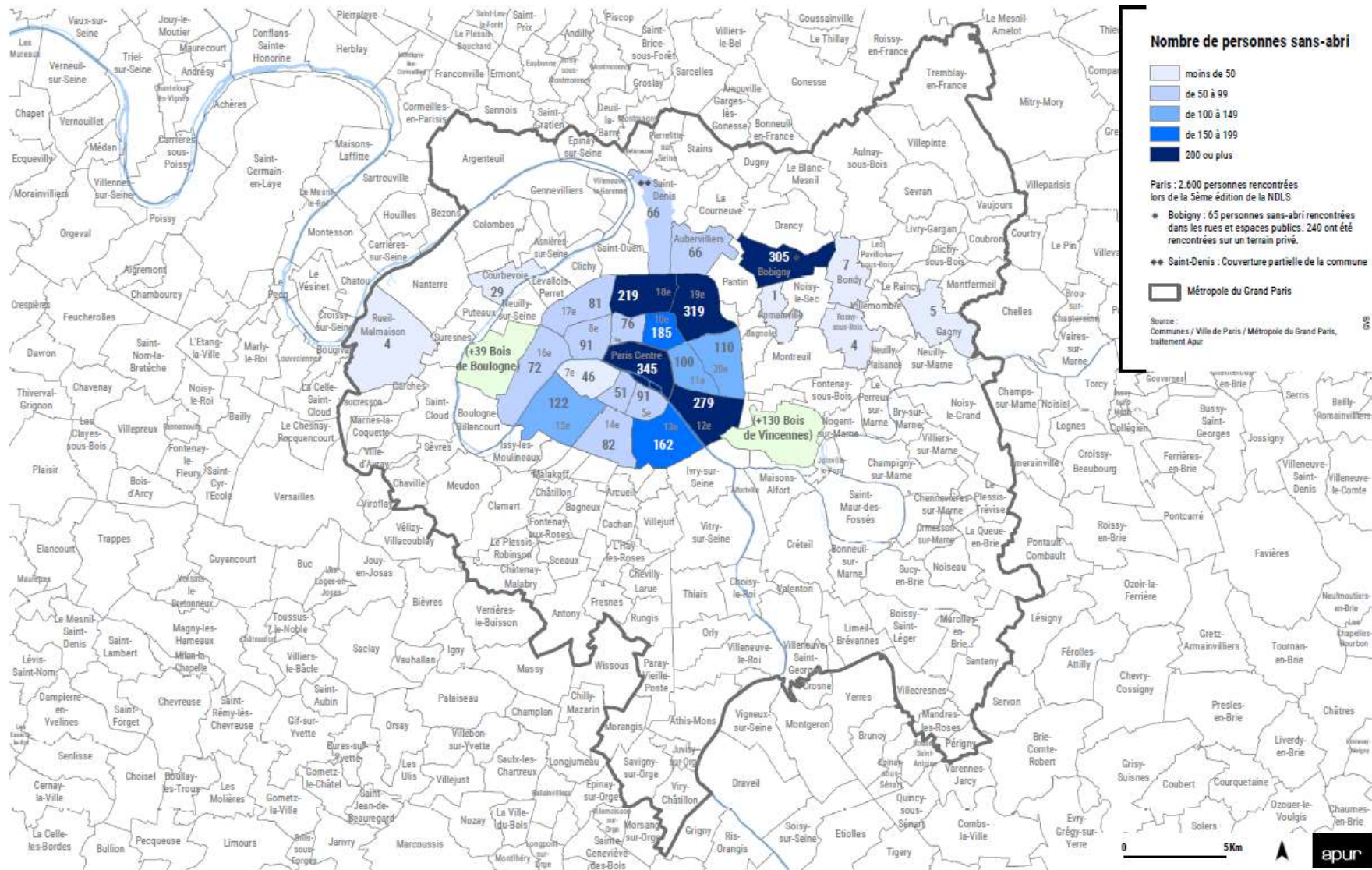
12
personnes
en couples
et familles
(au sens élargi)

487 personnes sans-abri décomptées dans les neuf communes volontaires (hors Paris)

Paris	2 600 personnes sans-abri décomptées
Aubervilliers	66 personnes sans-abri décomptées
Bondy	7 personnes sans-abri décomptées
Bobigny	65 personnes sans-abri décomptées + 240 personnes décomptées en campement, soit 305 personnes entrant dans le champ de la Nuit
Courbevoie	29 personnes sans-abri décomptées
Gagny	5 personnes sans-abri décomptées
Romainville	1 personne sans-abri décomptée
Rosny-sous-Bois	4 personnes sans-abri décomptées
Rueil-Malmaison	4 personnes sans-abri décomptées
Saint-Denis (couverture partielle)	66 personnes sans-abri décomptées
Total dans les 9 communes de la Métropole du Grand Paris	487 personnes sans-abri décomptées, dont 240 personnes en campement familles à Bobigny

487 personnes sans-abri décomptées dans les neuf communes volontaires et 2 600 personnes sans-abri décomptées à Paris

2.600 PERSONNES SANS-ABRI RENCONTRÉES À PARIS ET 487 DANS LES 9 COMMUNES PARTICIPANT À LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ MÉTROPOLITAINE DU 20 AU 21 JANVIER 2022



Premiers enseignements de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine

- **Une première expérimentation qui s'est bien déroulée avec une dynamique fédératrice pour les collectivités impliquées et leurs partenaires, et une forte mobilisation bénévole**
 - Une bonne connaissance préalable de la population sans-abri dans les communes, mais quelques nouvelles situations rencontrées grâce à l'opération
- **Ces résultats qui concernent 10 des 131 communes de la Métropole du Grand Paris représentent une fraction de la réalité du sans-abrisme sur le territoire métropolitain.** Environ 90 000 places d'hébergement et de mise à l'abri étaient ouvertes parallèlement à la Nuit à destination des personnes orientés par les SIAO et OFII de à Paris, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine (données DRIHL).
- **Un nombre de personnes sans solution d'hébergement significatif, mais inégalement réparti entre les communes volontaires**
 - 204 personnes rencontrées dans les rues et 283 personnes rencontrées dans d'autres espaces (dont 254 en campements à Bobigny, 2 à l'adresse d'un bailleur, 1 en décompte dans les salles d'attente d'un hôpital et 26 dans des parkings et souterrains)
 - Cinq communes avec peu de personnes sans-abri décomptées (entre 1 et 7 personnes décomptées pour Bondy, Gagny, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison)
 - Des situations spécifiques : tentes le long du canal à Aubervilliers ; personnes installées dans les parkings et souterrains de la Défense (Courbevoie) ; 254 personnes rencontrées dans deux campements à Bobigny dans le Parc de la Bergère et la Zone Industrielle des Vignes
- **De premières indications montrent des spécificités dans les profils et les lieux d'installation des personnes sans-abri dans les communes volontaires de la Métropole par rapport à Paris**
 - Personnes en campements ou des espaces protégés (souterrains, voitures ou camionnettes)
 - Une majorité d'hommes, comme à Paris, mais une moindre présence de femmes parmi la population sans-abri hors de Paris (à confirmer lors de la consolidation)
- **Plusieurs collectivités ont fait part de leur souhait de participer l'année prochaine permettant d'étendre l'opération sur le territoire métropolitain**